EST-CE QUE LA LANGUE, LA SITUATION D'EMPLOI ET LA RÉGION D'ORIGINE INFLUENT SUR L'ACCÈS AUX SERVICES D'ÉTABLISSEMENT ?

Jill Bucklaschuk a récemment complété son doctorat sur les expériences des travailleurs temporaires. Elle mène présentement ses recherches postdoctorales à l'Université de Guelph.

Pallabi Bhattacharyya est une étudiante au doctorat. Ses recherches portent sur les enjeux liés à l'établissement des nouveaux arrivants au Canada.

Lori Wilkinson est professeure, directrice de Immigration Research West et rédactrice-en-chef de la Revue de l'intégration et de la migration internationale.

Jack Shen est étudiant à la maîtrise et complète en ce moment sa thèse sur le jeu compulsif.

Iqbal Ahmed Chowdhury est un étudiant au doctorat et professeur adjoint au Département de sociologie de la Shahajalal University of Science and Technology, Sylhet, Bangladesh.

Tamara Edkins est étudiante à la maîtrise. Ses recherches portent sur l'égalité et les expériences de la communauté LGBTTQ.

Tous les auteurs sont affiliés au Département de sociologie de l'Université du Manitoba.

Le Canada dépend des organismes de fournisseurs de services d'établissement (FS) pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants et les aider à s'intégrer dans leur nouvelle société. L'objectif principal de l'article suivant ne concerne pas les immigrants qui utilisent ces services, mais plutôt les deux tiers d'immigrants qui bénéficieraient de ces services, mais qui n'en prennent pas avantage. Cet article tente de pousser notre réflexion à propos de l'utilisation des services disponibles par les immigrants dans l'Ouest canadien et à la façon que les FS peuvent mieux rejoindre les immigrants qui ont besoin de services d'établissements, mais qui n'en prennent pas avantage.

Émigrer dans un nouveau pays peut être un processus stressant où s'adapter est long en raison du nombre de difficultés et d'occasions qui se présentent aux nouveaux arrivants. Le but des fournisseurs de services d'établissement (FS) est de faciliter l'établissement au Canada et de contribuer positivement à l'intégration. Bien s'établir devrait avoir pour résultat l'intégration et la participation active des immigrants dans tous les aspects du quotidien. Toutefois, malgré l'accessibilité des ressources mises en place pour l'établissement, le soutien et les services publics et privées offerts au immigrants au Canada, ce n'est qu'approximativement un tiers des nouveaux arrivants qui prennent avantages des services d'établissements offerts par des organismes officiels (Lo et coll., 2010 ; Wilkinson et Bucklaschuk, 2014). Une telle découverte trouble les prestataires de services et les décideurs, car elle démontre que beaucoup de nouveaux arrivants n'accèdent pas aux ressources offertes et on ne sait pas comment cette large population se débrouille dans la société. Cet article aborde la nature de l'utilisation des services pour immigrants dans l'Ouest canadien et vise à aider les fournisseurs de services, les chercheurs et les décideurs à se faire une idée de qui utilisent ces services et de qui ne les utilisent pas.

Les immigrants ne constituent pas un groupe homogène. La nature et les caractéristiques individuelles de la panoplie de service d'établissement dans une communauté ou une province influeront le degré auquel les services seront accessibles. De plus, on ne peut pas supposer que tous les immigrants nécessitent ou désirent l'aide d'un organisme officiel. Beaucoup de gens et leurs familles ont des réseaux sociaux déjà établis au Canada qui peuvent leur fournir de l'information et des ressources. D'autres personnes pourraient trouver les renseignements dont ils ont besoin par leurs propres moyens. Ce groupe d'immigrants considèrent ne pas avoir besoin d'aide pour s'établir, il est donc peu probable que ces individus prennent avantage des FS (fournisseurs de services). Qu'en est-il des nouveaux arrivants qui n'ont pas le capital humain et social nécessaire pour trouver de l'aide tout seul et qui se perdent dans le processus d'établissement ? Cet article porte principalement sur les immigrants qui n'ont pas recours aux services des FS, mais qui pourrait en avoir besoin. C'est de cette population qu'il faut se préoccuper parce qu'elle pourrait avoir beaucoup de difficulté à s'établir et à s'intégrer. Il en est ainsi parce que cette population ne peut pas trouver les ressources nécessaires pour bien intégrer le marché du travail, trouver un logement ou subvenir à d'autres innombrables besoins pendant qu'elle s'établit. Cette étude comble les lacunes de la documentation en examinant la nature de l'utilisation des services d'établissement dans l'Ouest canadien, c'est-à-dire, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans les territoires. Même si les immigrants pourraient choisir de ne pas avoir recours aux services d'établissement pour diverses raisons, il faut se concentrer sur les immigrants qui ne trouvent pas l'aide qu'ils recherchent.

MÉTHODES

Les données utilisées dans ce projet sont tirées du sondage *Western Canada Settlement Survey*. Les répondants de ce sondage ont été sélectionnés selon des renseignements provenants d'un document de Citoyenneté et Immigration Canada sur tous les immigrants qui sont arrivés au Canada entre le premier janvier 2008 et le 31 décembre 2012. Tous les participants avaient au moins 18 ans et résidaient dans une des quatre provinces de l'Ouest ou des territoires au moment de leur arrivée. Ce sondage téléphonique a été réalisé entre mars et avril 2013. Notre échantillon était constitué de 2 976 immigrants qui, au moment du sondage, vivaient dans une des quatre provinces de l'Ouest ou un des territoires pendant une période de trois à soixante mois. Le sondage était disponible en diverses langues, dont l'anglais, le français, le mandarin, le punjabi et l'espagnol. Les données ont été pondérées par la catégorie d'immigration et le sexe selon les renseignements fournis par la base de données longitudinales sur les immigrants.

On a demandé aux répondants s'ils avaient eu recours à des services d'établissement d'un organisme de leur province. S'ils avaient répondu par la négative, on leur posait une série de questions afin de déterminer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas accédé aux services. L'analyse de notre article est dérivée de la question initiale. Les résultats sont classés en trois regroupements : ceux qui ont eu recours aux services ; ceux qui ont déclaré ne pas avoir eu besoin de services ; et ceux qui en avaient besoin, mais qui n'en ont pas reçu.

RÉSULTATS

Nos résultats s'alignent avec les résultats de diverses recherches précécentes : 36,5 % des immigrants ont eu recours à des services d'un organisme d'établissement (FS) (Lo et coll. 2010). Alors, près de deux tiers des nouveaux arrivants n'ont pas accédé aux services. Le fait que tant d'immigrants dans l'Ouest canadien n'aient pas visité de FS pourrait en inquiéter certains et plusieurs questions reliées à cette statistique se posent. Qui sont les immigrants qui n'utilisent pas les services ? Pourquoi n'y ont-ils pas accédé ? Où trouvent-ils de l'information pour savoir comment s'établir dans un nouveau pays ? Jusqu'à maintenant, nos connaissances sur ce groupe étaient très limitées. Bien que nous ayons peu de données, nous pouvons distinguer deux regroupements très différents : ceux qui n'avaient pas besoin de services (36,4 %) et ceux qui en avaient besoin, mais qui n'en ont pas reçu (27,1 %). Nous nous concentrerons sur le deuxième groupe.

Il y a diverses raisons pour lesquelles des nouveaux arrivants ne rechercheraient pas de services d'établissement et beaucoup d'immigrants croient tout simplement qu'ils n'ont pas besoin d'aide. En effet, 36,4 % des répondants n'ont pas demandé de services parce qu'ils ne croyaient pas avoir besoin d'aide. Nous ne sous-entendons pas que les répondants se sont établis sans aide ou information. En fait, il s'agirait plutôt du fait que nombreux nouveaux arrivants ressentent qu'ils n'ont pas besoin de demander de l'aide d'un organisme de services d'établissement. Il y a beaucoup de sources non officielles auxquelles les immigrants peuvent et vont avoir recours eux-même. Par exemple, un petit peu plus de la moitié des répondants ont trouvé de l'information pour s'établir au Canada sur des sites web gouvernementaux et 27,9 % ont trouvé de l'information sur une autre source en ligne. Bien entendu, la connaissance d'une des deux langues

officielles permet aux immigrants de trouver de l'information facilement sans aide et cela influe sur le degré auquel ils ont besoin d'aide pour s'établir. Un peu plus de 90 % des immigrants qui ont consulté les ressources en ligne ont une bonne maîtrise de la langue anglaise. Les immigrants ayant une forte maîtrise de la langue anglaise sont aussi ceux qui ont le plus tendance à croire qu'ils n'ont pas besoin d'aide pour s'établir (49,9 %). En général, les immigrants semblent préférer les sources non officielles pour s'informer à propos de comment s'établir au Canada, car 58,2 % des répondants se sont renseignés auprès de leurs proches et de leurs amis. Il ne faudrait donc pas s'étonner du fait que les immigrants de la catégorie du regroupement familial sont les moins enclins à recourir à un service par les biais d'un organisme officiel (voir Tableau 1) et les moins enclins à croire qu'ils ont besoin d'aide pour s'établir (44,4 %).

TABLEAU 1 : DIFFICULTÉ À RECEVOIR DES SERVICES SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRATION

	Famille		Économique
	Classe	Réfugié	Classe
Ont utilisé des services	27 %	57 %	38 %
Pas besoin de service	44 %	25 %	35 %
Besoin de service mais n'en ont pas reçu	29 %	18 %	28 %

Source : WCSS, 2013
$X^2 = 105.231$, df=4, P≤0.01

En dépit du nombre d'immigrants qui croient ne pas avoir besoin de services, 27,1 % des répondants n'ont pas eu recours à des services, mais en avaient besoin. C'est ce groupe d'immigrants qui inquiète le plus les fournisseurs de services et les décideurs. Nos données ne nous indiquent pas les conséquences de ces besoins non comblés, mais nous pouvons spéculer que ces immigrants font face à de nombreuses difficultés en matière d'établissement. Pour des raisons quelconques, ces personnes ont été incapables d'accéder à cette panoplie de services qui s'offraient à eux. Il semble évident que les immigrants sont confrontés à de nombreux obstacles structuraux qui leur nuisent dans l'utilisation de ces services, et ceci, à un point tel que certains croient qu'ils ne peuvent pas véritablement utiliser ces services.

Nous ne pouvons pas savoir exactement pourquoi les répondants qui croyaient avoir besoin d'aide n'ont pas accédé aux services puisque les données ne nous permettent pas de répondre à de telles questions. Nous pouvons, toutefois, identifier quelques caractéristiques des immigrants faisant partie de ce groupe. Il n'y a pas de différences apparentes entre les sexes: une proportion semblable d'hommes et de femmes semblent utiliser ces services. La catégorie d'immigration n'influence pas de manière importante l'utilisation des services. Les réfugiés sont les plus susceptibles d'avoir recours à des services (57 %) tandis que la catégorie du regroupement familial est la moins susceptible d'avoir recours aux services (44,4 %) et celle qui est plus susceptible d'en avoir besoin, mais de ne pas y avoir recours (29,1 %). Parmi ceux ayant peu de connaissances en anglais, 49,9 % ont eu recours aux services tandis que 30,4 % avaient besoin de services, mais n'en ont pas utilisé. Les immigrants ayant très peu de connaissances en anglais sont les plus susceptibles d'avoir recours à des services ou en avoir besoin, mais ne pas les utiliser.

Le lieu de naissance influe aussi sur l'utilisation des services par les immigrants. Ceux qui sont nés en Afrique (44,8 %) et ceux qui sont nés en Amérique centrale, Amérique du Sud et les Caraïbes (44,8 %) sont les plus susceptibles d'accéder aux services. Il est intéressant de noter que les immigrants étant les plus susceptibles de nécessiter des services, mais de ne pas les utiliser étaient nés en Asie (30,0 %) et en Afrique (25,0 %).

L'influence de la situation d'emploi sur l'utilisation des services d'établissement est aussi significative. Les immigrants qui n'ont pas d'emploi sont les plus susceptibles d'être dans la catégorie de ceux qui ont accédé aux services (46,8 %) et dans la catégorie de ceux qui en ont eu besoin, mais qui n'y ont pas accédé (28,6 %). Les hommes immigrants sans emploi sont plus précisément ceux qui sont les plus susceptibles de faire partie des regroupements « utilisé services » (49,3 %) et « avoir besoin de services, mais de pas les avoir utilisés » (31 %). La relation entre l'emploi et les services d'établissement pourrait être liée à l'importance primordiale de l'emploi dans le processus d'établissement des immigrants. Lorsque nous avons questionné les immigrants à propos des services dont ils bénificieraient le plus (le service qu'ils aimeraient avoir le plus s'ils ne peuvent qu'en choisir un seul), 48,7 % des immigrants ont choisi un service lié à l'emploi, tel que de l'aide dans l'évaluation de leurs titres de compétences étrangers ou de l'aide dans l'évaluation de leurs compétences et de leurs diplômes.

La nature du lieu où les immigrants s'établissent influe aussi sur l'utilisation des services. Les immigrants habitant les régions rurales de l'Ouest canadien sont les plus susceptibles de ne pas utiliser les services (42,6 %) ou d'en avoir besoin, mais de ne pas s'en servir (28,5 %).

SUGGESTIONS POUR LA POLITIQUE ET LA PRATIQUE

Le groupe d'immigrants qui ont besoin de services, mais qui ne les reçoit pas nécessite une politique spéciale et un programme spécial afin qu'ils puissent avoir accès aux services d'établissement dont ils ont besoin. Par exemple, les immigrants sans emploi pourraient avoir besoin de formation et d'habiletés de préparation à l'emploi conjointement aux cours de langue afin qu'ils puissent s'adapter au marché du travail et trouver un emploi convenable. Ceux qui sont admis dans la catégorie du regroupement familial nécessitent des ressources d'information autres que leurs relations familiales afin d'approfondir leurs connaissances et utiliser des services de soutien. Il serait intéressant d'examiner plus minutieusement ces groupes et de déterminer leurs besoins spécifiques afin de pouvoir les diriger vers les services dont ils ont besoin.

Malheureusement, sans relations avec FS officielles, ce groupe d'immigrant peut être difficile à identifier, mais il faut trouver des manières créatives d'attirer l'attention de telles personnes afin que les réseaux de soutien officiels ne les excluent pas et ne les marginalisent pas. C'est une occasion pour les gouvernements et les prestataires de services de trouver de nouvelles manières d'attirer l'attention de tous les immigrants nécessitant du soutien. Des services offrant des informations complètes aux immigrants préalables à leur arrivée seraient un bon début, mais ce n'est pas suffisant. Compte tenu du point auquel les immigrants utilisent des sources en ligne, il y a un besoin de créer des sources d'information sur Internet disponible dans plusieurs langues et de fournir des ressources provenant de sources diverses comme le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les administrations locales ainsi que des prestataires de services communautaires. De telles ressources doivent être conviviales tout en offrant de l'information complète pour les nouveaux arrivants. Puisque le quart des répondants ont prétendu manquer d'information, ignorer l'existence de tels services et que beaucoup ont prétendu ne pas savoir où aller pour chercher de l'aide (21,8 %), il faut trouver des stratégies pour capter l'attention des immigrants et bien les informer. Un manque d'information peut avoir des conséquences néfastes comme l'exclusion et la marginalisation (Caidi et Allard, 2005 ; Lo et coll., 2010 ; Simich et coll., 2005).

À notre connaissance, il n'y a pas d'autres études où l'utilisation des services d'établissement a été examinée systématiquement selon les trois regroupements principaux notés dans cet article. Plus précisément, jusqu'à aujourd'hui, nous ne possédons pas beaucoup de connaissances sur les immigrants qui bénéficieraient des services d'établissement mais qui n'en prennent pas avantage. Cet article est un point de départ pour des études futures sur ces immigrants qui ne trouvent pas la multitude de ressources destinées aux nouveaux arrivants. Il y a beaucoup à apprendre sur ce groupe. Il faut aussi examiner plus en profondeur la nature de leurs besoins et envisager ce qui pourrait arriver si l'on ne leur subvient pas. Il est possible que les immigrants qui ne recherchent pas de services d'établissement réussissent à s'intégrer. Nous pouvons, tout de même, supposer que ceux qui n'ont pas accès aux services, mais croient qu'ils en auraient besoin, éprouvent beaucoup de difficultés à cause des obstacles structurels et de leur ignorance des services de soutien qui s'offrent à eux.

RÉFÉRENCES

CAIDI, N., ET ALLARD, D. (2005). Social inclusion of newcomers to Canada : An information problem?Library & Information Science Research, 27(3) : 302-324.

CARTER, T., MORRISH, M., ET AMOYAW, B. (2008). Attracting immigrants to smaller urban and rural communities : Lessons learned from the Manitoba Provincial Nominee Program. Journal of International Migration and Integration, 9(2), 161–183.

DERWING, T. ET WAUGH, E. (2012).Language skills and the social integration of Canada's adult immigrants.IRPP Study 31. Montreal, QC : Institute for Research on Public Policy.

LO, L., WANG, S., ANISEF, P., PRESTON, V., ET BASU, R. (2010). Recent immigrants' awareness of, access to, use of, and satisfaction with settlement services in York region.CERIS Working Paper Series No. 79.Toronto, ON : CERIS – the Ontario Metropolis Centre.

RURAL DEVELOPMENT INSTITUTE (2015).Immigrationsettlement services and gaps in Citizenship and Immigration Canada's western region. Accessed on September 23, 2015, from https://www.brandonu.ca/rdi/files/2015/02/Western-Canada-report.May-2015.pdf

SHIELDS, J. ET TÜREGÜN, A. (WITH RESEARCH ASSISTANCE FROM S. LOWE). (2014). Settlement and integration research synthesis, 2009 - 2013. A CERIS Report Submitted to Citizenship and Immigration Canada, Ottawa.Accessed on September 23, 2015, from http ://ceris.ca/wp-content/uploads/2015/01/CERIS-Research-Synthesis-on-Settlement-and-Integration.pdf

SIMICH, L., BEISER, M., STEWART, M., ET MWAKARIMBA, E. (2005). Providing social support for immigrants and refugees in Canada : Challenges and directions.Journal of Immigrant and Minority Health, 7(4), 259-268.

STEWART, M., ANDERSON, J., BEISER, M., MWAKARIMBA, E., NEUFELD, A., SIMICH, L., ET SPITZER, D. (2008).Multicultural meanings of social support among immigrants and refugees.International Migration 46(30) : 123- 159.

WILKINSON, L. ET BUCKLASCHUK, J. (2014). What are the settlement experiences of newly settled newcomers to Western Canada : An interim report. Winnipeg, MB : Immigration Research West. Accessed on March 3, 2015, from http://umanitoba.ca/faculties/arts/media/Experiences_NewlySettledNewcomers.pdf